



*Paysages et sites  
de mémoire de la  
Grande Guerre*

## BULLETIN D'ADHESION À L'ASSOCIATION

Si vous souhaitez soutenir ou participer à notre projet de proposition d'inscription d'un bien transnational sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité de l'UNESCO, vous pouvez également adhérer à l'association en tant que membre associé.

Ceci vous permettra d'être membre de droit du comité départemental chargé de définir les sites et l'espace géographique proposés à l'inscription au Patrimoine mondial de l'Humanité.

Les membres associés peuvent participer à l'assemblée générale annuelle de l'association et sont tenus informés de ses activités.

J'adhère à l'association Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre et je joins un chèque de ..... euros (à l'ordre de l'association)

NOM (individuel, association, commune):

.....

Adresse: .....

.....

Courriel : .....

Téléphone – Fax : .....

### MONTANT DE L'ADHESION:

- Individuels et associations : 15 €
- Communes :
  - Moins de 100 h. : 15 €
  - De 100 à 500 h. : 20 €
  - De 500 à 2000 h. : 30 €
  - De 2000 à 5000 h. : 50 €
  - De 5000 à 20 000 h. : 100 €
  - De 20 000 à 50 000 h. : 150 €
  - De 50 000 à 100 000 h. : 200 €
  - Plus de 100 000 h. : 250 €

Vous pouvez consulter le statut de notre association sur le site internet  
**[www.heritage-grandeguerre.fr](http://www.heritage-grandeguerre.fr)**, rubrique "L'Association"

### Bulletin à retourner à:

Association Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre  
46, rue Copernic 75116 PARIS